

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>30</b>
<b>Convocations :</b>	<b>3 AVRIL 2026</b>

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOUE, M. Valentin DUCEPT, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Cécile FRERET, M. Luc LESIEUR, M. Jean-Bernard YON, M. Laurent CASSARD, Mme Pascale PETIT, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Martine HURAY, Mme Caroline SAPOWICZ, Mme Maria LEMARCHAND, Mme Gwenaëlle POIRIER CREPIN, Mme Virginie GROSJEAN, Mme Anaïs BRUYERE, Mme Evelyne DENOYELLE, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Marc AVENEL, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Tom GERARD, M. Yannick EMERAUD, Mme Julie GODICHAUD, Mme Méline GODEY, M. Alexis VERNIER, Mme Letycia-Murielle OSSIBI.

--ooOoo--

M. Christophe DELAMARE  
Mme Niswat ABDOURAZAKOU  
M. Mohammed DERGHAM  
M. Stéphane FERRAND  
M. Pierre GONNEVILLE

Pouvoir à M. Clément THEODORE  
Pouvoir à Mme Laurence RENOUE  
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER  
Pouvoir à Mme Adeline POLLET  
Pouvoir à M. Valentin DUCEPT

--ooOoo--

Monsieur Jean-Bernard YON remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET :** Versement de subventions exceptionnelles pour l'accompagnement de déplacements sportifs de clubs sottevillais

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes de subventions exceptionnelles formulées par les associations sportives locales,

Vu la volonté municipale de soutenir la participation des clubs sottevillais à des événements sportifs nationaux et internationaux,

Considérant l'intérêt sportif, éducatif et de rayonnement que représentent ces déplacements pour les jeunes Sottevillais,

Considérant la nécessité d'accompagner les associations et les familles dans le financement de ces projets,

Il est proposé d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

- 1000 € à l'association La Sottevillaise, pour sa participation à un événement européen de gymnastique à Pistoia en Italie,
- 1000 € à l'association sportive du lycée Marcel Sembat, dans le cadre de la participation de son équipe au championnat de France UNSS de rugby à Montpellier,
- 2000 € au Stade Sottevillais Cheminot Club section football, pour un déplacement sportif de jeunes à Rimini en Italie.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**



Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE